

The background of the entire page is a blue fabric with several yellow stars of varying sizes and orientations. A horizontal dotted line is positioned below the main title.

Notes de Recherche

Interreg III Analyse des projets sous l'angle du développement territorial et urbain

V. Boniver, J. Teller


Conférence Permanente
du Développement Territorial
Région wallonne

Numéro 14 • Juin 2010

Analyse des projets interreg III sous l'angle du développement territorial et urbain

V. Boniver, J. Teller¹

Dans le cadre du programme de mise en œuvre 2008-2009 de la CPDT, les auteurs ont analysé les 283 projets Interreg III (période de programmation 2000-2006) impliquant un ou plusieurs partenaires wallons dans le but de mettre en évidence leurs dimensions territoriale et urbaine. Pour mener à bien cette analyse, un questionnaire d'enquête a été envoyé à 356 contacts officiels wallons. Les principaux résultats obtenus sont présentés dans cette note. Ils doivent cependant être interprétés avec une certaine réserve puisque les conclusions que l'on peut en tirer ne concernent que les projets ayant répondu à l'enquête et reposent uniquement sur les déclarations des partenaires wallons interrogés.

Présentation générale des projets INTERREG III

Trois volets, cinq programmes, trois grandes thématiques

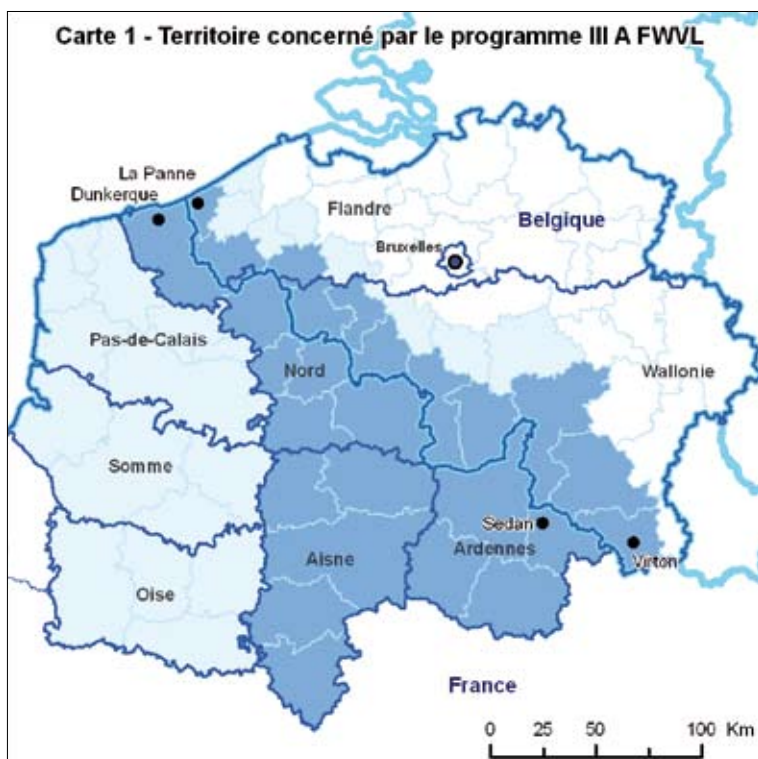
Pour rappel, Interreg est une initiative communautaire qui, depuis 1990, a pour objectif général d'estomper les frontières nationales pour que celles-ci ne soient pas un obstacle au développement équilibré et à l'intégration du territoire européen. Financé en partie par le FEDER (Fonds Européen de Développement régional), Interreg permet aux régions de coopérer entre elles, entre Etats membres différents, sous 3 volets : coopération transfrontalière (entre collectivités territoriales de niveaux « NUTS 3 »² contiguës), coopération transnationale (au sein de vastes groupements de régions européennes) et coopération interrégionale (entre régions de tous les Etats membres). Les projets financés dans le cadre d'Interreg doivent s'inscrire dans les domaines priori-

taires suivants : développement économique, cohésion sociale, culture, enseignement, environnement, transport... (liste non exhaustive). Il est à noter, en relation avec le propos de la présente étude, que la coopération transnationale doit prendre en compte les recommandations formulées dans le SDEC. (Communication de la Commission aux Etats membres, 28 avril 2000, fixant des orientations pour une Initiative communautaire : Interreg III).

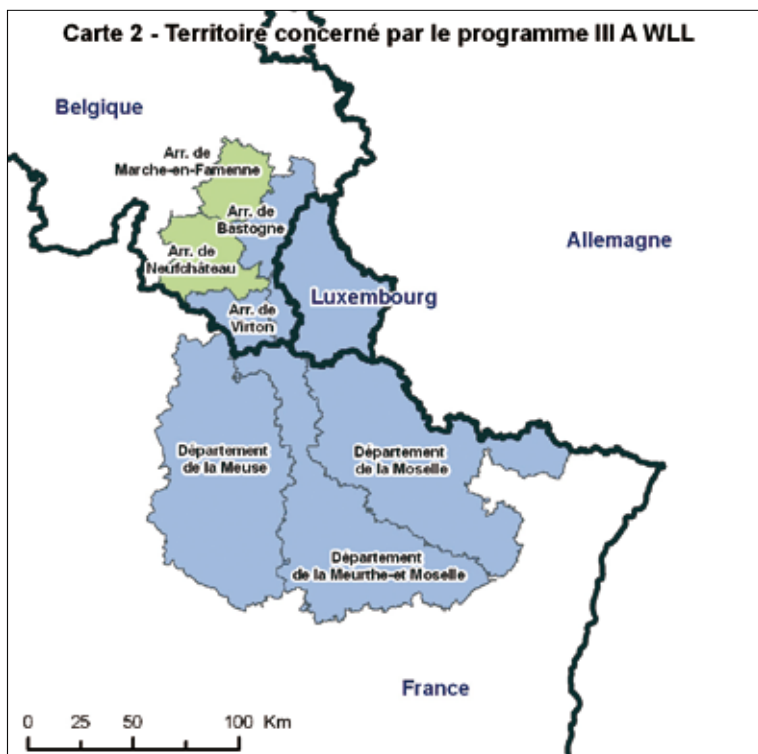
Selon le type de coopération envisagée, les 283 projets Interreg III avec partenaire(s) wallon(s) qui couvrent la période de programmation 2000-2006 se rapportent à l'un des cinq programmes suivants.

¹ Cet article a été réalisé par V. Boniver et J. Teller du Lepur (ULg) dans le cadre des travaux de la CPDT relatifs à l'expertise sur la politique de la ville (2008-2009).

² NUTS 3 est la nomenclature d'unités territoriales statistiques de l'U.E. de 3ème niveau définie par un seuil de population de 150 000 à 800 000 habitants.

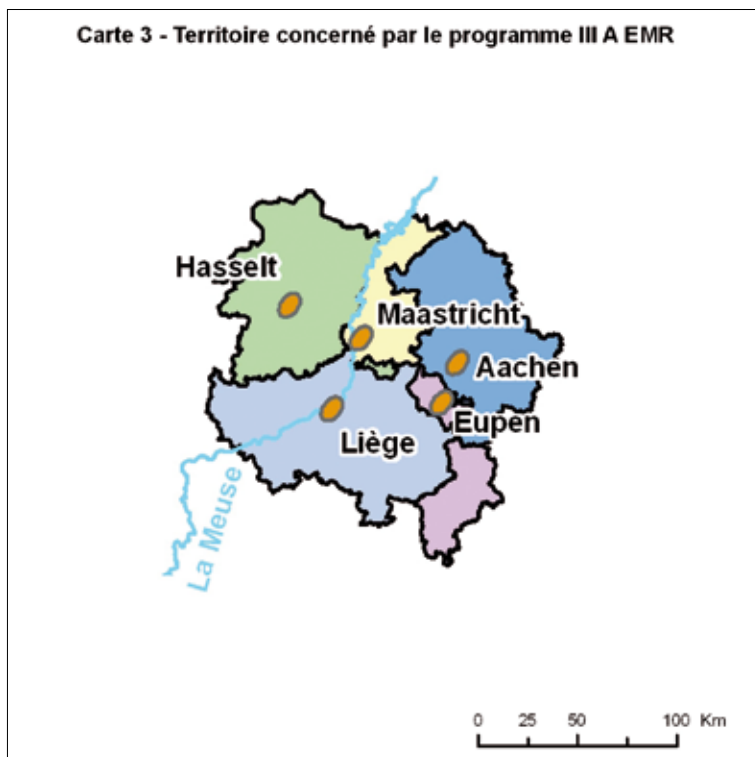


Le programme transfrontalier IIIA France-Wallonie-Vlaanderen (FWVL) couvre le territoire qui s'étend de La Panne à Virton et de Dunkerque à Sedan, et concerne cinq régions : la Wallonie, la Flandre, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie et la Champagne-Ardenne - 119 projets transfrontaliers FWVL avec partenaires wallons sont retenus dans Interreg III.



Le programme transfrontalier IIIA Wallonie-Lorraine-Luxembourg (WLL) concerne la zone de coopération transfrontalière composée du Grand-Duché de Luxembourg, de la Région Lorraine en France (sans les Vosges) et de la Province de Luxembourg en Wallonie. Côté wallon, les arrondissements de Bastogne, de Virton et d'Arlon sont concernés par ce programme - 63 projets transfrontaliers WLL avec partenaires wallons sont retenus dans Interreg III.

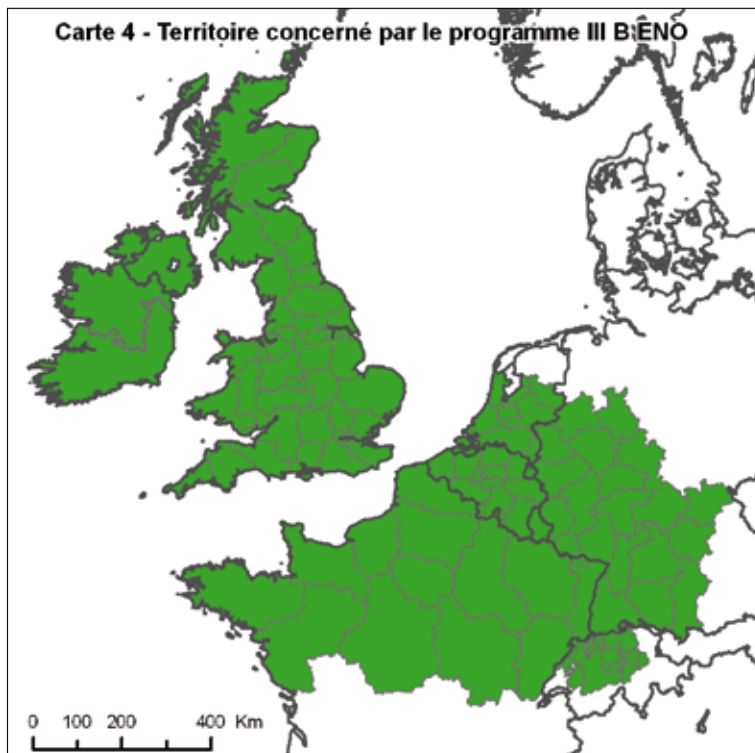
Carte 3 - Territoire concerné par le programme III A EMR



Le programme transfrontalier IIIA Euregio Meuse-Rhin (EMR) couvre la frontière belgo-néerlandaise et germano-belge et concerne la Province du Limbourg méridional aux Pays-Bas, la Région d'Aachen en Allemagne, les Provinces du Limbourg et de Liège en Belgique - 52 projets transfrontaliers EMR avec partenaires wallons sont retenus dans Interreg III.

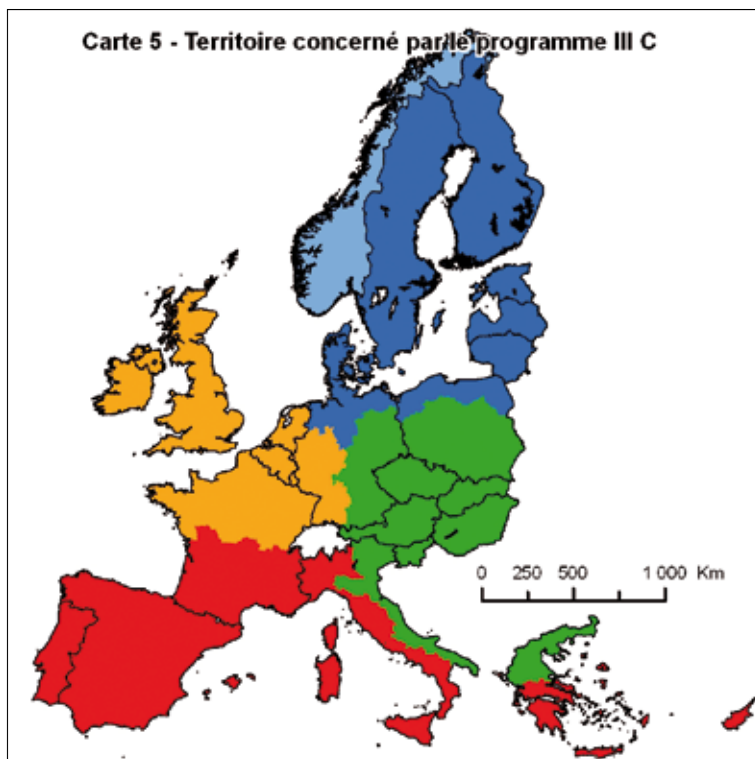
SOURCES : A PARTIR DU CD INTERREG III 2000-2006 (p.10)
AUTEUR : CPDT - LEPUR (09-2009)

Carte 4 - Territoire concerné par le programme III B ENO



Le programme transnational III B Europe du Nord Ouest (ENO) concerne quant à lui les 8 pays suivants : la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la France (en partie), l'Allemagne (en partie) et la Suisse (en partie) - 18 projets transnationaux ENO avec partenaires wallons sont retenus dans Interreg III.

SOURCES : A PARTIR DU CD INTERREG III 2000-2006 (p.11)
AUTEUR : CPDT - LEPUR (09-2009)



Le programme interrégional III C couvre toutes les régions de l'Union européenne mais les pays tiers peuvent également y participer sur fonds propres et à certaines conditions. Ce programme est divisé en 4 zones administratives (nord, sud, est, ouest). La Région wallonne, au même titre que la Belgique, fait partie de la zone ouest avec l'Irlande, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Luxembourg, la France (en partie) et l'Allemagne (en partie) - 31 projets interrégionaux avec partenaires wallons sont retenus dans Interreg III.

SOURCES : A PARTIR DU CD INTERREG III 2000-2006 (p.11)
AUTEUR : CPDT - LEPUR (09-2009)

En Région wallonne, la gestion et le suivi des programmes INTERREG III étaient assurés par la DRI (Division des Relations internationales de la Région wallonne). La DRI est devenue WBI (Wallonie-Bruxelles International) le 1er janvier 2009 ; WBI continue à assurer la gestion et le suivi des programmes INTERREG IV (période 2007-2013).

En 2007, la DRI a réalisé un compendium, sous forme de DVD, présentant les 283 projets Interreg (tous volets confondus) qui comportent au moins un partenaire issu de la Région wallonne. C'est ce document qui a servi de point de départ à la présente étude.

Dans ce compendium, la DRI proposait de classer ces 283 projets Interreg III en trois grandes catégories en regroupant plusieurs thématiques :

Développement économique (109 projets) : PME-PMI, marché de l'emploi, formation, réinsertion professionnelle, technologies, recherche, énergie ;

Développement humain (71 projets) : santé, affaires sociales, égalité des chances, jeunesse, enseignement,

culture, audiovisuel, identité régionale ;

Développement territorial (103 projets) : agriculture, ruralité, ressources naturelles, environnement, tourisme, patrimoine, structuration du territoire, transports, ville.

Il s'agit d'une classification - parmi d'autres - qui peut servir de référence. La CPDT a choisi néanmoins, pour son analyse, de ne pas se limiter aux 103 projets classés dans le développement territorial mais de tenir compte également des projets repris dans les deux autres catégories (développement économique et développement humain).

Des budgets importants

Dans le budget des projets Interreg III avec partenaires wallons, il convient de distinguer le budget total qui permet de financer l'ensemble des partenaires (wallons, bruxellois, flamands et étrangers) et le budget destiné aux seuls partenaires wallons. Ce dernier est constitué par deux sources principales de financement : 45% représente un cofinancement européen FEDER et 55% un financement wallon. Ce cofinancement wallon ne

doit pas être confondu avec le seul financement de la Région wallonne car la province³ ou la (les) commune(s)⁴ interviennent également, et pour certains projets, il n'y a pas de cofinancement de la Région wallonne⁵. A partir des déclarations obtenues dans l'enquête pour 145 projets, on peut estimer à 60% la part du cofinancement de la Région wallonne dans l'ensemble du financement wallon.

Pour les 283 projets Interreg III, le budget total réservé⁶ s'élève à plus de 454 millions d'euros pour l'ensemble des partenaires, qu'ils soient wallons ou non.

Un tiers de ce budget total est affecté à des partenaires wallons, ce qui représente un montant de l'ordre de 150 millions d'euros financé par des fonds européens pour environ 65 millions et par un financement public wallon (Région, Province et communes confondues) pour environ 85 millions d'euros. Si on regarde la répartition de ce budget de 150 millions par type de programme, on constate que 83% de ce budget permet de financer les partenaires wallons participant à des projets transfrontaliers (83,3% pour le programme IIIA, 14,2% pour le programme IIIB et 2,3% pour le programme IIIC). La répartition sur base des grandes thématiques proposées dans le DVD de la DRI, montre par ailleurs que ce sont les partenaires wallons participant à des projets classés dans le développement territorial ou économique qui sont globalement les plus favorisés d'un point de vue financier (environ 40% des 150 millions pour chacune de ces catégories).

Pour les 283 projets, le budget total atteint en moyenne 1,6 million d'euros par projet ; il est le plus élevé dans le programme transnational IIIB ENO (en moyenne 7 millions d'euros par projet)⁷ et le plus faible dans le programme transfrontalier Wallonie – Lorraine – Luxem-

bourg (environ 800 000 euros par projet).

Quant au budget des partenaires wallons, il est en moyenne de l'ordre de 500 000 euros par projet variant de 1,1 millions (moyenne pour le programme IIIB ENO⁸) à 111 715 euros (moyenne pour le programme IIIC).

Méthodologie adoptée

L'analyse des projets Interreg III sous l'angle du développement territorial et urbain a été réalisée par voie d'enquête et concerne l'ensemble des 283 projets avec partenaires wallons. Un questionnaire a ainsi été élaboré et comprend 4 parties : une fiche technique ; les objectifs et modalités du projet ; les enjeux territoriaux et urbains ; les retombées concrètes du projet et la suite envisagée.

Pour le courrier, il a été décidé d'opter pour une méthode rigoureuse qui soit la même pour tous les projets : c'est aux contacts officiels wallons repris dans les fiches par projet que le questionnaire d'enquête est envoyé. Si le leader du projet (l'opérateur chef de file) est wallon, un seul questionnaire lui est adressé ; si le leader n'est pas wallon, le questionnaire est envoyé à tous les autres partenaires wallons qui doivent se concerter pour ne renvoyer qu'un seul questionnaire par projet.

Sur base de cette méthodologie, 356 courriers ont été envoyés par voie postale en mars-avril 2009 au fur et à mesure de l'obtention des coordonnées des contacts officiels wallons. Une première vague de rappels a été réalisée par courrier postal ou par mail à partir du 15 mai et des rappels téléphoniques ont eu lieu durant le mois de juin.

3 C'est le cas notamment du projet CrossCut qui n'est pas financé par la Région wallonne mais par la Province du Hainaut.

4 C'est le cas notamment du projet Europolis qui n'est pas financé par la Région wallonne mais par les communes de Mons et Charleroi

5 Si les 234 projets transfrontaliers (Interreg IIIA) ont tous un cofinancement de la Région wallonne, ce n'est pas toujours le cas pour les projets transnationaux (IIIB) et transrégionaux (IIIC)

6 Le budget réservé est parfois insuffisant comparé au budget dépensé, ce qui nécessite un financement complémentaire, notamment sur fonds propres.

7 Ce qui s'explique par 4 budgets nettement supérieurs aux autres parmi les 18 projets IIIB ENO : 21 millions pour HST Connect (liaison ferroviaire Maastricht-Liège-Bruxelles) ; 16,8 millions pour Dip City (solutions pour le transport fluvial du fret) ; 16,8 millions pour Blue Links (remettre à la navigation le canal de l'Espierre et celui de Roubaix) ; près de 10 millions pour CSI (régénérer des friches industrielles et des ZAE vieillissantes).

8 Pour ce programme, on constate que le budget des partenaires wallons est très faible dans les deux plus gros projets transnationaux : seulement 30 000 euros dans le projet HST Connect (sur un total de 21 millions) et 1,3 million dans le projet Dip City (sur un total de 16,8 millions).

Principaux résultats de l'enquête

Les principaux résultats obtenus doivent être interprétés avec une certaine réserve puisque les conclusions que l'on peut en tirer reposent uniquement sur les déclarations des partenaires wallons et ne concernent que les projets ayant répondu à l'enquête.

Taux de réponse

145 projets ont répondu à l'enquête sur un total de 283, soit un taux de réponse de 51 %.

Certains justifient personnellement leur non-réponse par manque de temps ou de moyens ; d'autres ne dis-

posent plus des informations nécessaires car le contact officiel a quitté l'institution partenaire du projet. D'autres n'ont pas pu être contactés personnellement lors de la phase de rappels téléphoniques. Et pourtant ces non-réponses (138 projets) représentent globalement un budget important qui peut être estimé, sur base d'un budget moyen de 500 000 euros par projet, à 69 millions d'euros pour l'ensemble des partenaires wallons concernés. Dans ces 69 millions, les institutions wallonnes (Région, Province et communes) interviennent pour environ 45 millions d'euros et dans ce dernier montant, 27 millions représentent le cofinancement de la Région wallonne, ce qui est loin d'être négligeable.

	Répartition des 283 projets Interreg III		Réponses à l'enquête (145 projets)	
	nombre		nombre	Taux de réponse
Selon les programmes :				
IIIA EMR	52		27	51,9
IIIA FWVL	119		65	54,6
IIIA WLL	63		33	52,3
IIIB ENO	18		10	55,5
IIIC	31		10	32,3
Total	283		145	51,2
Selon le classement de la DRI :				
Développement économique	109		60	55,0
Développement humain	71		25	35,2
Développement territorial	103		60	58,2

Tableau 1 : Répartition des réponses à l'enquête CPDT — SOURCES : CPDT, ENQUÊTE INTERREG III

En valeur relative, ce sont les projets du programme transnational IIIB ENO et ceux du programme transfrontalier France – Wallonie – Vlaanderen qui ont le plus répondu avec des taux de réponse de l'ordre de 55%. Les projets du programme interrégional IIIC ont le moins répondu (32% de taux de réponse). Par rapport à la classification thématique proposée par la DRI, les taux de réponse les plus élevés sont ceux des projets classés dans le développement territorial (58%) et dans le développement économique (55%).

Ces constatations au niveau de la participation à l'enquête pourraient s'expliquer notamment par des raisons budgétaires : c'est dans les programmes IIIB ENO et IIIA

FWVL que le budget moyen des partenaires wallons est le plus élevé (en moyenne, respectivement 1,1 million et 638 000 euros par projet pour les partenaires wallons), ce qui peut justifier une meilleure disposition pour répondre à l'enquête. Par ailleurs, on peut supposer que les projets classés par la DRI dans le développement territorial se sont peut-être sentis plus concernés par le questionnaire de l'enquête, ce qui explique leur taux de réponse plus élevé.

Si le taux de réponse est relativement élevé, les réponses aux questions ouvertes sont la plupart du temps insatisfaisantes et très générales. L'analyse s'en trouve donc affectée. De plus, un certain nombre de répon-

dants n'ont répondu que partiellement à l'enquête, soit par manque d'informations disponibles, soit parce que les questions plus territoriales étaient jugées non pertinentes pour leur projet, donc sans objet ; soit encore parce que le répondant désigné ne disposait pas nécessairement de toutes les informations utiles. Un certain nombre de partenaires wallons ont d'ailleurs exprimé leur difficulté à répondre aux questions portant sur les enjeux territoriaux et urbains ainsi que sur les impacts structurants de leur projet sur le territoire.

Partenaires wallons déclarés

Plus de la moitié des projets ayant répondu à l'enquête ne déclare qu'un partenaire wallon (leader ou non), près d'un tiers de 2 à 3 partenaires wallons et 6% de 4 à 5 partenaires wallons. Pour 3 projets (sur les 145 projets), le nombre de partenaires wallons déclarés est particulièrement élevé (9, 10 et 11 partenaires wallons).

Parmi les partenaires wallons des 145 projets Interreg III ayant participé à l'enquête, la participation la plus importante est celle des acteurs privés (déclarés 96 fois) qui sont en majorité des asbl. Viennent ensuite les villes, communes ou intercommunales (déclarées 58 fois) et les administrations publiques provinciales ou régionales (35 fois) ; les universités wallonnes sont également bien présentes dans les projets Interreg puisqu'elles sont citées 32 fois dans les réponses à l'enquête. Précisons qu'un même partenaire peut intervenir plusieurs fois si il est impliqué dans plusieurs projets.

Pour les 145 projets ayant répondu à l'enquête, la cartographie des localisations des partenaires wallons par commune montre une concentration de ceux-ci dans les principaux pôles du SDER. Les deux pôles ma-

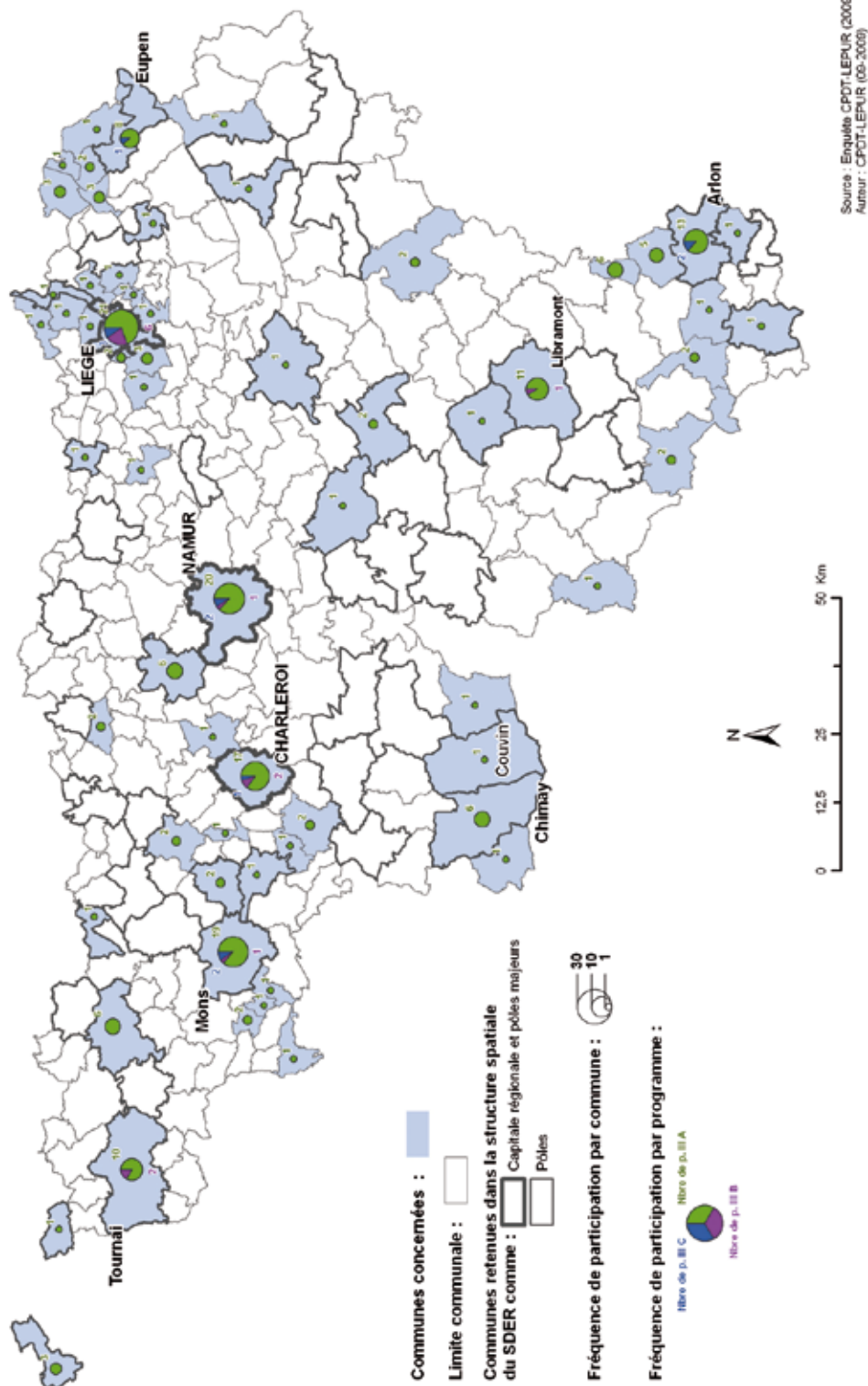
jeurs de Liège et Charleroi participent respectivement 30 et 20 fois dans les 145 projets, la capitale régionale de Namur 23 fois et le pôle régional de Mons 22 fois. On observe également une concentration de partenaires dans plusieurs pôles d'appui transfrontalier : Tournai (12), Chimay (6), Arlon (15) et Eupen (9) situés dans des aires de coopération transfrontalière – respectivement avec celle de Lille, de Champagne Ardennes, de Luxembourg et de la Zone MHAL (Maastricht, Hasselt, Aachen et Liège).

En valeur relative, si on rapporte cette fréquence de participation aux chiffres de population des différents pôles, arrivent en tête Arlon et Chimay (6 partenaires wallons pour 10 000 habitants), suivis d'Eupen (5 partenaires wallons pour 10 000 habitants). En fin de classement, on a Charleroi qui participe aux 145 projets Interreg à raison d'un partenaire pour 10 000 habitants.

Les universités wallonnes qui ont souvent participé à des projets Interreg III (32 fois parmi les réponses à l'enquête) sont reprises sur la carte parmi les partenaires wallons localisés à Liège, Namur, Gembloux, Charleroi (où sont localisés certains services de l'ULB, notamment l'IGEAT), Mons et Arlon. Par contre, parmi les réponses à l'enquête, on note l'absence de l'Université de Louvain-la-Neuve.

De manière générale, on constate qu'il y a peu de partenaires localisés dans le Brabant wallon (deux partenaires pour l'ensemble de la province, localisés à Ottignies et participant à deux projets différents). Ce qui s'explique par le fait que le Brabant wallon ne fait pas partie des zones éligibles des 3 Interreg transfrontaliers qui représentent quand même 84 % des projets.

Carte 6 : Localisation des partenaires wallons d'INTERREG III par commune - 145 projets



Objectifs, mots-clés et thèmes déclarés

Dans l'enquête, deux questions ouvertes portent sur les objectifs et les principaux mots-clé permettant de décrire le projet.

Sur base des objectifs déclarés spontanément, il apparaît que la majorité des projets Interreg III poursuivent un objectif économique ou socio-économique (86% des réponses) et/ou un objectif lié à l'environnement (près du tiers des réponses). Les objectifs liés plus spécifiquement à la rénovation urbaine, à l'ancrage ville-campagne ou à la mobilité sont moins souvent déclarés

(10% des réponses au total).

Ce que confirment par ailleurs les mots-clés déclarés (maximum 5 par projet). Les plus souvent déclarés sont ceux liés au développement économique ou socio-économique (174 fois) ; viennent ensuite ceux liés à l'environnement, aux ressources naturelles et au développement durable (53 fois). Par contre, les mots-clés les moins souvent cités sont ceux liés plus spécifiquement à la mobilité (15 fois) ainsi que ceux liés au développement urbain et rural (respectivement 8 et 2 fois).

Mots-clé déclarés classés par thème	Fréquence
Développement économique :	133
Gestion des entreprises	81
Tourisme	13
Coopérations	39
Développement socio-économique :	41
Formation	27
Culture et audiovisuel	9
Santé	5
Environnement, ressources naturelles, développement durable	53
Mobilité et transports	15
Développement urbain	8
Développement rural	2

Tableau 2 : Classement des principaux mots-clé déclarés spontanément dans l'enquête — SOURCES : CPDT, ENQUÊTE INTERREG III

Quant aux thèmes déclarés par les 145 projets Interreg III et choisis à partir d'une liste proposée (tableau 3), ils sont surtout liés à l'environnement et au patrimoine (44% des réponses) et à des thèmes économiques ou socio-économiques. Ces derniers sont repris en partie dans les mises en réseau d'entreprises innovantes ou l'intégration de services publics territoriaux (33% des réponses) mais surtout dans les autres thèmes déclarés spontanément pour cette question (44% des réponses).

Les thèmes moins souvent déclarés sont : l'attractivité des centres-villes et des tissus urbains (8% des réponses) ; le développement rural et les relations urbain/rural (15% des réponses) ; la mobilité, l'accessibilité et les transports (12% des réponses). Ces thèmes sont néanmoins déclarés prioritaires pour 15 projets, ce qui repré-

sente 10% des réponses.

Concernant les thèmes abordés dans les projets, deux résultats sont à mettre en évidence. Tout d'abord, près de la moitié des réponses (44%) déclarent spontanément d'autres thèmes que ceux proposés dans la question semi-ouverte, plus particulièrement divers thèmes en lien avec le monde économique (financement, recherche et développement, nouvelles technologies, marketing, marché public, animation économique, aide aux entreprises...) ainsi que les formations, la culture, l'audiovisuel et la santé. D'autre part, un tiers des projets ayant répondu à l'enquête se sent concerné par des mises en réseau d'entreprises innovantes ou par l'intégration de services publics territoriaux, notamment la santé, la culture et l'éducation.

	fréquence	En % des réponses
Attractivité des centres-villes et des tissus urbains traditionnels	12	8%
Développement rural et amélioration des relations entre espaces urbains et ruraux	22	15%
Mobilité, accessibilité et transports	17	12%
Environnement, énergie, paysages, patrimoines	63	44%
Mise en réseau d'entreprises innovantes (PME, PMI, nouvelles technologies) et intégration de services publics territoriaux (santé, culture, éducation, ...)	47	33%
Autres thèmes déclarés spontanément :	63	44%
Dont divers thèmes économiques, formation, culture, audiovisuel, santé	43	

Tableau 3 : Principaux thèmes déclarés (possibilité d'en avoir plusieurs par projet) — SOURCES : CPDT, ENQUÊTE INTERREG III

Réalisations et investissements

Les questions portant sur les types de réalisation et les investissements réalisés dans le cadre du projet sont semi-ouvertes : elles proposent une liste d'items tout en laissant au répondant la possibilité de s'exprimer spontanément dans une case « autres ».

Types de réalisation déclarée

Les projets Interreg III ayant participé à l'enquête ont surtout réalisé des études (47% des réponses) et mené des actions de sensibilisation (63%) et de promotion (46%). Quatre projets n'ont réalisé que des études et ne déclarent aucun autre investissement. Un projet sur trois déclare avoir réalisé des actions pilote. Parmi les autres réalisations déclarées spontanément (29% des

réponses), on retrouve à nouveau diverses réalisations liées aux entreprises (audit, financement, mission économique, services aux entreprises, site web, réseau...) globalement citées 8 fois ; la formation, déclarée 15 fois et la culture, 5 fois.

On relève parmi les réponses qu'un projet sur quatre déclare avoir réalisé des accords de partenariats et un projet sur cinq des créations de structures. Ce résultat partiel sera précisé plus loin à partir des déclarations spontanées à la question ouverte sur la description de ces structures.

	Fréquence	En % des réponses
Réalisation d'études	68	47%
Actions de recherche et développement	33	23%
Actions de sensibilisation	91	63%
Actions de promotion	67	46%
Actions pilote	48	33%
Accords de partenariats (chartes ou autres)	34	24%
Investissements légers	24	17%
Création de structures	30	21%
Autres types de réalisation cités Dont formation, culture et audiovisuel, diverses réalisations pour les entreprises, divers outils (base de données, carto-graphie, SIG, site web)	42	29%

Tableau 4 : Type de réalisation déclarée (possibilité d'en avoir plusieurs par projet) — SOURCES : CPDT, ENQUÊTE INTERREG III

Investissements déclarés

Quant aux investissements réalisés, il s'agit, pour 21% des réponses, d'événements touristiques ou culturels (29 projets concernés), pour 20% d'actions dans le domaine économique (28 projets), pour 14% d'actions dans le domaine de l'énergie et de l'environnement (19 projets) et pour 10% d'actions dans le domaine social ou de la santé (14 projets). Dans les autres investissements déclarés spontanément (29% des réponses), la formation est à nouveau explicitement mise en évidence.

La cartographie des réalisations déclarées par les 145 projets qui ont participé à l'enquête (carte 7) montre qu'elles sont les plus nombreuses dans les deux pôles majeurs de Liège (19) et de Charleroi (13), et dans le pôle régional de Mons (10). Elles sont bien présentes tout le

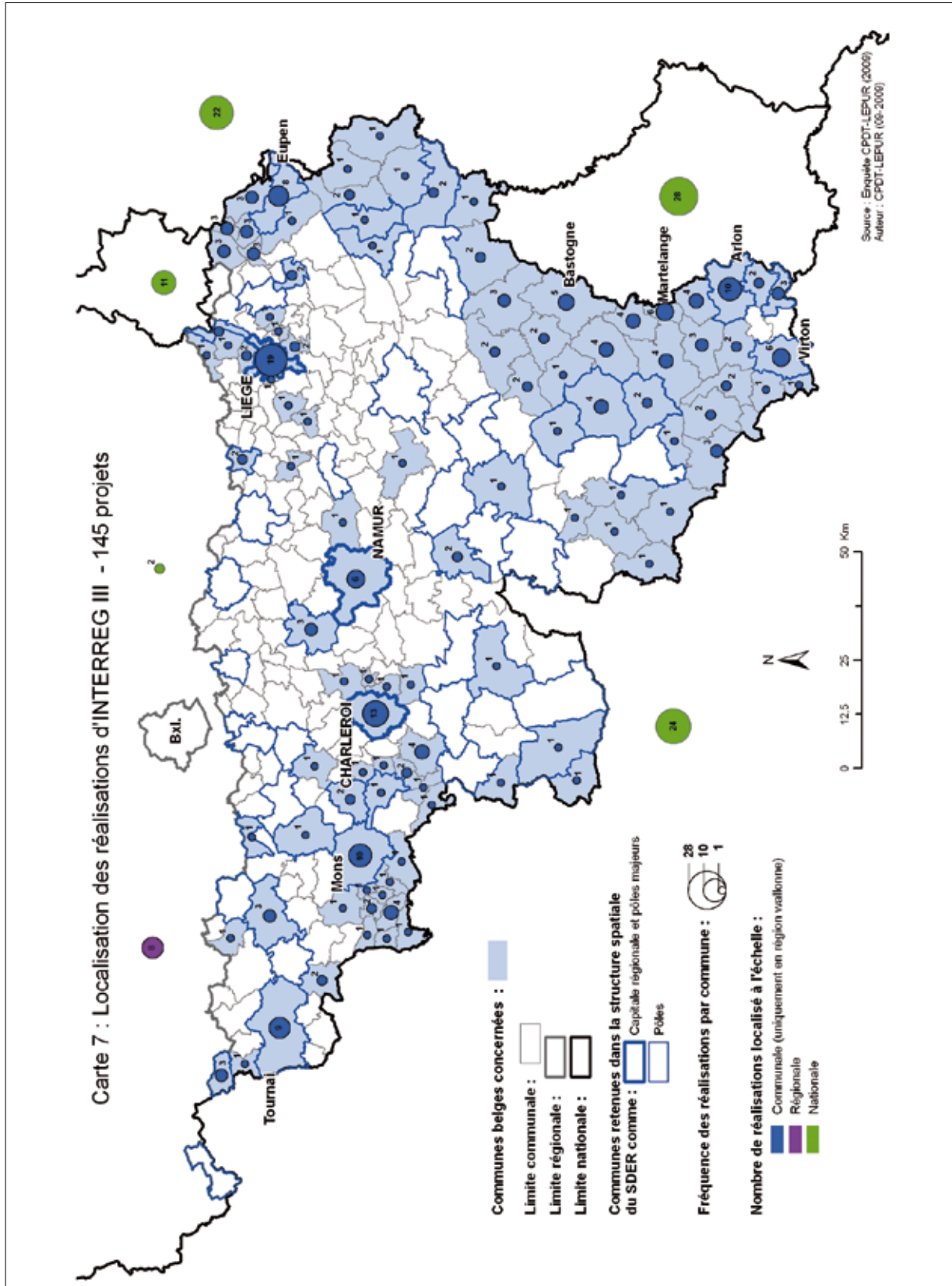
long de la frontière allemande, plus particulièrement à Eupen (8), le long de la frontière avec le Grand Duché de Luxembourg, plus particulièrement à Bastogne (5), Martelange (6) et Arlon (10) et sur une grande partie de la frontière française, plus particulièrement dans les arrondissements de Virton et de Mons ainsi qu'à Tournai qui bénéficie de l'aire d'influence de la métropole de Lille. Par contre, on ne relève aucune réalisation en Brabant Wallon.

L'effet transfrontalier apparaît nettement sur cette cartographie et des réalisations, parfois en grand nombre, se situent au delà des frontières de la Région wallonne : en Flandre (8) mais aussi aux Pays-Bas (11), en Allemagne (22), au Luxembourg (2) et en France (24).

	Fréquence	En % des réponses
Actions en matière de gestion de l'environnement et de l'énergie	19	14%
Opérations en matière d'infrastructures de mobilité	3	2%
Opérations mobilité hors infrastructures	10	7%
Aménagements d'espaces publics	12	9%
Requalifications de friches	5	4%
Traitement paysager	9	6%
Interventions sur le cadre bâti	9	6%
Evénements (touristiques, culturels, ...)	29	21%
Application d'outils d'aide à la décision et/ou de planification territoriale	13	10%
Actions dans le domaine social ou de la santé	14	10%
Actions dans le domaine économique	28	20%
Autres investissements cités	40	29%
Dont formation	11	
Dont recherche - études	4	

Tableau 5 : Investissements réalisés — SOURCES : CPDT, ENQUÊTE INTERREG III

Carte 7 : Localisation des réalisations d'INTERREG III - 145 projets



Suite envisagée

La moitié des projets ayant participé à l'enquête déclarent une suite dans Interreg IV : 7 projets du programme transfrontalier A EMR (sur 27 répondants de ce programme, soit 26%) ; 45 projets du programme transfrontalier A FWVL (sur 65 répondants de ce programme, soit 69%) ; 14 projets du programme transfrontalier A WLL (sur 33 répondants de ce programme, soit 42%) ; 4 projets du programme transnational B ENO (sur 10 répondants de ce programme, soit 40%) et 6 projets

du programme interrégional C (sur 10 répondants de ce programme, soit 60%).

Résultats en lien avec le développement territorial

Dans l'enquête, la dimension territoriale des projets Interreg III peut être mise en évidence à partir des déclarations aux questions ouvertes sur les références de politiques

	Fréquence	Projets concernés
Au niveau mondial :		
Protocole de Kyoto	2	RIFE ; Agricométhane
Au niveau européen :		
Charte de Leipzig	1	Tocema Europe
Convention européenne des paysages	3	Beauregard ; CSI ; Semois
Natura 2000	3	PBEPT1 ; PBEPT2 ; GIHM
Directive cadre sur l'eau	4	Semois ; Sûre-Anlier ; Wege des wassers ; RIFE
Stratégie de Lisbonne	4	Biosmile ; CECN ; EuBAN ; INNONET
Schéma des eurocorridors	1	Septentrion
Au niveau de la Région wallonne :		
SDER	10	Beauregard 1 et 2 ; CSI ; Développement et animation de la conférence permanente transfrontalière Sud Hainaut/Thiérache ; FEGIDI ; Mobilité aux trois frontières ; Montagne St Pierre entre Geer et Meuse ; Projet d'agglomération du pôle européen de développement ; Septentrion ; SPAN ; VATFW
Plan Air - climat	4	Campus automobile ; Eurowood-Bois Energie ; Minimising ; Retrai
Plan de gestion d'un parc (décret du 16-07-1985)	2	Le voyage des plantes ; Sûre-Anlier
Plan pour la maîtrise durable de l'énergie	1	Agricométhane
Plan Marshall (ou Plan d'actions prioritaires du gouvernement wallon)	4	Archange ; DTE ; PSFB ; Pappalapapp
Contrat d'avenir	5	CSI ; Développement et animation de la conférence permanente transfrontalière Sud Hainaut/Thiérache ; Développement et promotion du tourisme fluvial transfrontalier ; Emballage, conditionnement et qualité ; ESPOIR
Code wallon du logement	1	Dynamique d'accompagnement social en matière de logement
Circulaire sur les contrats de rivière	1	Contrat de rivière Haute-Sûre
Cartographie des zones inondées	1	GIHM
Politique des grandes villes	1	Form'acteurs
Au niveau local :		
Plan de secteur	2	Balades transfrontalières pour enfants ; Septentrion
Divers plans d'orientation locaux (Charte d'agglomération, Schémas de développement, PCA)	5	Projet d'agglomération du pôle européen de développement ; Euraphis II ; Projet d'agglomération du pôle européen de développement ; Beauregard ; Projet d'un outil de protection du patrimoine

Tableau 6 : Principales références déclarées dans l'enquête — SOURCES : CPDT, ENQUÊTE INTERREG III

territoriales, l'enjeu territorial, les retombées positives du projet en termes d'emploi, la création de structures et l'impact structurant du projet sur le territoire.

Références en matière de politique territoriale

Les actions cofinancées par les fonds structurels européens, en particulier les projets Interreg, doivent être en conformité avec les politiques communautaires et cette conformité doit notamment tenir compte du Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC), des législations européennes en matière d'environnement et de Natura 2000.

Pour la question ouverte « Quelles sont les principales références de votre projet en matière de politique régionale et/ou territoriale ? », on relève un nombre important de non réponses : la moitié des projets ayant participé à l'enquête ne déclare aucune référence. Et pour ceux qui ont répondu, on constate une grande diversité dans les références déclarées et aucune de ces références n'est citée par la majorité des répondants. Parmi les principales références, le SDER est cité par 10 projets, la directive cadre sur l'eau par 4 projets, la convention européenne des paysages et Natura 2000 respectivement par 3 et 2 projets différents ; quant à la stratégie de Lisbonne⁹, 4 projets y font explicitement référence.

Le fait que seulement un projet sur deux déclare des références en matière de politique territoriale et qu'aucune majorité ne se dégage pour l'une ou l'autre référence importante est assez interpellant.

Enjeu territorial

A la question ouverte portant sur l'enjeu du projet en matière de développement territorial, un projet sur cinq ne répond pas. Il en y a donc 4 sur 5 pour déclarer un tel enjeu.

Le nombre d'enjeux déclarés dans l'enquête varie de 1 à 4 ; on remarque cependant que la majorité des répondants déclarent 1 ou 2 enjeux. Dans l'ensemble des réponses, la moitié des projets déclare un enjeu économique ou socio-économique ; 21% un enjeu environne-

mental ; 18% un enjeu lié à l'aménagement du territoire et 8% un enjeu lié à la mobilité.

On constate cependant que les réponses ouvertes sur les enjeux sont très diversifiées et pas nécessairement en lien direct avec le développement territorial. Si on croise plusieurs déclarations, on constate ainsi que, parmi ceux qui déclarent 1 ou 2 enjeux (soit la majorité des réponses), plus de 40% ne déclarent aucune référence territoriale. Et si on regarde plus particulièrement les 71 projets qui déclarent un enjeu économique ou socio-économique, la moitié d'entre eux ne déclare aucune référence territoriale.

Contribution à l'emploi

Parmi les objectifs déclarés spontanément, 7 projets seulement (5% des réponses) déclarent un objectif de création d'emplois mais aucun d'eux ne déclare par ailleurs d'enjeu lié directement au territoire : 5 sont des projets de formation et 2 projets misent sur des innovations technologiques (les biotechnologies et les techniques d'abattement des particules fines destinées aux entreprises).

Si deux tiers des participants à l'enquête répondent à la question ouverte portant sur les retombées positives du projet sur le territoire, à l'exception d'un seul projet, les retombées en termes d'emplois ne sont pas explicitement déclarées (hormis les engagements liés au projet).

Cependant, près de la moitié des projets déclarent des retombées économiques qui, à terme, devraient se traduire par des créations d'emplois. C'est le cas pour les projets qui concernent directement le monde des entreprises (en particulier leur financement, le développement de PME et les innovations technologiques) ainsi que pour les formations transfrontalières organisées dans le cadre d'Interreg III. On sait que dans ce type de projet l'effet « création d'emplois » n'est pas vérifiable immédiatement mais sur le long terme.

Le développement touristique est fréquemment déclaré par les projets Interreg III comme retombée positive sur le territoire et il est reconnu par le SDER comme source d'emplois. Plusieurs projets Interreg contribuent direc-

⁹ La stratégie de Lisbonne a pour principal objectif la croissance économique et a été adoptée par la Commission européenne en mars 2000. Elle s'est concrétisée par le traité de Lisbonne signé par les Etats membres le 13 décembre 2007 ; ce traité est entré en vigueur en décembre 2009.

tement au développement touristique en proposant des produits innovants, par exemple le tourisme fluvial ou le tourisme en milieu rural. Pour d'autres projets, le développement touristique est plutôt un effet indirect résultant de la mise en valeur des potentialités d'un territoire : les paysages, les jardins, les parcs ou sites naturels ; le patrimoine bâti ; les friches industrielles ; ou les vestiges du passé (la guerre 1914-18, les fortifications du Moyen-Age ou le patrimoine culturel des légendes).

Création de structures pérennes

La mise en œuvre d'un projet territorial impliquant plusieurs régions nécessite la collaboration de différents acteurs. Des accords de partenariats peuvent donc participer à cette mise en œuvre. En termes de développement territorial, on peut supposer que l'intérêt des partenariats est lié à leur pérennité : ceux-ci devraient idéalement perdurer au delà de la durée du projet pour avoir un effet structurant sur le territoire.

Dans l'enquête, seulement 24% des répondants déclarent des accords de partenariats (tableau 4), ce qui pa-

raît peu compte tenu de l'objet principal d'Interreg III qui est de promouvoir les coopérations transeuropéennes en vue de créer des réseaux.

Si 21% des répondants déclarent avoir créé des structures (tableau 4), lorsqu'on demande dans l'enquête de décrire ces structures, on obtient étonnamment plus de réponses (35%). Ce qui montre que les déclarations spontanées ne sont pas toujours en lien avec les questions posées. A l'analyse, il apparaît que près de la moitié de ces soi-disant structures sont à éliminer car il s'agit de simples contacts ou d'échanges. Si on retient uniquement les créations officielles de société, d'association ou d'éventuel réseau, 12 peuvent être mises en évidence parmi les 145 projets qui ont participé à l'enquête : 9 structures dans les projets transfrontaliers et 3 dans les projets interrégionaux.

Impact structurant du projet sur le territoire

Sur base des déclarations spontanées, les 145 projets Interreg III ayant participé à l'enquête apportent relativement peu de réponses concrètes liées au territoire

Projets sélectionnés	Structures officielles créées	Domaines concernés
Interreg IIIA EMR	2 structures :	
EuBAN	Réseau de Business-angels	Financement des PME
Tourisme doux dans la vallée de la Gueule	Comité directeur transfrontalier rassemblant les principaux acteurs de la vallée de la Gueule	Conservation de la nature
Interreg IIIA FWVL	6 structures :	
Coordination des études et projets d'action dans le domaine de la santé	Création d'un Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) composé de l'assurance maladie française et belge, des observatoires de la santé des deux pays, des structures hospitalières et de l'ordre des médecins et des pharmaciens	Santé
Deulys	Asbl de droit belge rassemblant les villes et communes ayant participé au projet	Développement touristique
Développement et animation de la conférence permanente transfrontalière Sud-Hainaut/Thiérache	Initialité, société d'économie mixte locale regroupant des partenaires publics et privés de part et d'autre de la frontière pour mieux répondre aux besoins du territoire en termes d'accompagnement, d'expertise et d'amélioration de la gestion de projets.	Aide aux entreprises
FAIT	Création d'un Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) entre les différents partenaires du projet	Financement des PME – PMI transfrontaliers
GESSICA	Création d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) interrégional réunissant plusieurs organismes de la Région Nord-Pas de Calais (INERIS, BRGM, Ecole des mines de Douai) et de la Wallonie (CTP et ISSeP)	Pollution des sols
Pour un développement durable du centre transfrontalier de création théâtrale Mouscron-Tourcoing	La Virgule, Centre transfrontalier de création théâtrale, a acquis, en janvier 2008, la capacité de devenir la structure juridique unique de gestion des activités théâtrales transfrontalières	Culture

Interreg IIIA WLL	1 structure :	
Contrat de rivière Haute-Sûre	Création du Comité rivière Haute Sûre, structure d'animation territoriale transfrontalière composé de représentants des 2 parcs naturels, des communes, forces vives, Administrations et entreprises des deux pays (Belgique et Luxembourg)	Développement territorial lié à la gestion d'une rivière
Interreg IIIC	3 structures	
ECRIF-av	CINE-REGIO aisbl, association de droit belge (secrétariat créé à Mons et actuellement installé à Göteborg) qui regroupe 31 membres (fonds régionaux) issus de 12 pays différents.	Financement de l'audio-visuel
NEPIM	Nepim, association internationale de droit belge, devenue le 20 mars 2009 une organisation internationale regroupant 14 membres issus de 7 pays	Consommation durable
TOCEMA Europe	Tocema Europe, association mettant en réseau les acteurs nationaux et régionaux européens en matière de gestion du centre-ville (plus de 100 villes dans 10 pays sont membres)	Développement urbain

Tableau 7 : Sélection de 12 structures officielles déclarées (s/145 projets) — SOURCES : CPDT, ENQUÊTE INTERREG III

pour structurer celui-ci.

40% des réponses (62 projets) déclarent un impact structurant sur le territoire et 30% (48 projets) déclarent une contribution au projet de structure spatiale défini dans le SDER.

Mais parmi les 62 projets qui déclarent un impact structurant sur le territoire, la majorité ne précise aucune retombée positive sur la mobilité (95%), aucune retombée en matière d'infrastructure ou de bâti (100%), aucune retombée sur l'environnement ou le patrimoine (78%) et aucune retombée sur l'ancrage ville/campagne (96%). Rappelons que les projets Interreg ont surtout réalisé des études (47%), des actions de sensibilisation (63%) et des actions de promotion (46%) ; et que la moitié des projets ne déclare aucune référence en matière de politique territoriale.

Sélection de projets liés au développement territorial ou urbain

En croisant différentes réponses en lien avec le développement territorial ou urbain (thème prioritaire, enjeu/objectif, référence territoriale), une sélection de projets est proposée. Plus précisément, cette sélection reprend les projets qui ont spontanément cité comme référence territoriale le SDER, Natura 2000 ou la charte de Leipzig. Sont également repris les projets qui, sans citer de référence territoriale particulière, déclarent malgré tout un enjeu lié au développement urbain/rural ou à la mobilité.

34 projets ont ainsi été sélectionnés. Hormis les projets CSI et Agents de développement local, ils sont tous repris, dans le classement proposé par la DRI, dans la thématique « développement territorial ».

Les thèmes prioritaires déclarés sont, par ordre d'importance : la gestion de l'environnement, pour 11 projets ; les paysages et les patrimoines, pour 7 projets ; le développement rural pour 6 projets ; l'attractivité des centres-villes pour 4 projets ; la mobilité, pour 5 projets ; la formation pour 1 projet (Agent de développement local). Ce dernier projet a été retenu car il a mis en place une formation adaptée en vue de susciter des projets de développement local sur des territoires transfrontaliers, en particulier dans des régions rurales.

La moitié seulement des projets sélectionnés déclare un impact structurant sur le territoire et justifie leur réponse en mettant en avant ce qui, dans leur projet, permet de structurer le territoire.

Projets interreg III sélectionnés	Thème prioritaire choisi dans une liste proposée	Enjeu/objectif déclaré spontanément	Référence territoriale déclarées spontanément	Impact structurant déclaré spontanément
A EMR (6) :				
Eifelverkehrsplanung	Mobilité	Améliorer les déplacements dans la région Eifel-Ardenne en élaborant un plan de mobilité transfrontalier	aucune	Développement de la région Eifel-Ardenne en tenant compte de sa localisation européenne centrale entre les agglomérations urbaines du bassin Rhin-Ruhr, de Luxembourg et de l'axe mosan wallon Liège-Namur
Mobilité aux 3 frontières	Mobilité	Améliorer la mobilité dans la zone transfrontalière EMR en établissant un plan d'action pour les lignes de bus, les infrastructures cyclables et le transport individuel motorisé	SDER	pas d'impact structurant
Montagne St Pierre	Gestion de l'environnement	Valoriser un domaine naturel transfrontalier entre le Geer et la Meuse au sud de Maastricht	SDER - CWA-TUP	Nombreuses réalisations concrètes impliquant 13 associations, 6 communes, 3 régions et 2 pays et qui contribuent à la structuration d'un territoire important qui s'inscrit dans une aire de coopération transfrontalière
Pays des terrils	Paysages et patrimoines	Réaffecter des friches d'exploitation minières (les terrils) en parcs paysagers accessibles aux touristes	aucune	Acquisition par certains partenaires de sites de moyenne ou grande envergure pour y instaurer une gestion durable
Tourisme doux dans la vallée de la Gueule	Paysages et patrimoine	Préserver et restaurer les qualités naturelles, paysagères, culturelles et historiques dans la vallée de la Gueule	aucune	Mise en place d'un comité directeur transfrontalier rassemblant les principaux acteurs de la vallée
Wege des wassers	Gestion de l'environnement	Détecter les changements d'affectation du sol dans les bassins versants et son impact sur les rivières	Directive cadre sur l'eau	Mise en place d'un réseau composé d'offices de l'eau et d'universités de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne pour encourager une nouvelle vision intégrante des cours d'eau
A FWL (12) :				
Accueil à la ferme	Développement rural et relations ville-campagne	Améliorer et restaurer le bâti agricole en créant des lieux d'hébergement	aucune	pas d'impact structurant
Aménagements verts participatifs	Gestion de l'environnement	Aménager le territoire de façon concertée et participative	aucune	pas d'impact structurant
Beauregard I & II	Attractivité des centres-ville	Mettre en valeur les centres bâtis existants pour éviter la dispersion hors des centres; Valoriser un patrimoine urbanistique et architectural peu considéré.	SDER - Convention européenne des paysages - Plans d'orientation locaux	Non (impacts locaux uniquement)
Développement et animation de la conférence permanente transfrontalière Sud Hainaut Thiérache	Développement rural et relations ville-campagne	Réaliser une étude stratégique de développement du territoire transfrontalier	SDER - Contrat d'avenir	Création d'une structure juridique du territoire transfrontalier, la société d'économie mixte locale (Initialité)

FEGIDI	Mobilité	Connecter le réseau ferroviaire régional et local à la ligne TGV-Est en France via la remise en service de la ligne Dinant-Givet	SDER	Impact structurant démontré mais non suivi de réalisation vu l'absence de volonté politique
GESSICA	Gestion de l'environnement	Améliorer la gestion des sites industriels anciens en affinant le diagnostic de pollution dans les sols	aucune	pas d'impact structurant
GIHM Gestion intégrée de la Haine méridionale	Gestion de l'environnement	Gérer les inondations et les cours d'eau	Natura 2000 - Cartographie des zones inondées	A la suite du projet, création du contrat de bassin "Hainaut" pour structurer la vallée
Programme de valorisation de la Sambre transfrontalière et de son arrière-pays	Développement rural et Paysages (priorité non précisée)	Mettre en réseau des acteurs pour appréhender leur voie d'eau de manière originale	Schéma régional d'aménagement de la voie d'eau du Nord Pas-de-Calais	Impulsion d'une dynamique transfrontalière sur la Sambre et son arrière-pays
Projet d'un outil de protection du patrimoine	Attractivité des centres ville	Protéger le patrimoine de part et d'autre de la Lys en élaborant des plans d'aménagement	PCA	Non (Impacts locaux suite à l'adoption de 3 PCA)
Réseau randonnées	Développement rural et relations ville-campagne	Mettre en réseau l'offre de randonnées	aucune	pas d'impact structurant
Semois	Gestion de l'environnement	Restaurer une rivière et son bassin versant d'un point de vue environnemental en poursuivant une approche participative	Convention européenne des paysages - Directive cadre sur l'eau	Amélioration de la gestion de la Semois qui, par elle-même, revêt un caractère structurant pour la région
VATFW - Valorisation et animation communes des terrils français et wallons	Paysages et patrimoines	Valoriser les terrils français et wallons en montrant leur impact positif sur le paysage, la faune et la flore	SDER	Valorisation de la chaîne des terrils transrégionaux situés sur l'Euro-corridor Lille-Mons-Namur et se prolongeant vers Liège (mais pas d'investissement concret)
WLL (9) :				
Agents de développement local	Formation	Améliorer la maîtrise du montage de projets de développement local sur des territoires transfrontaliers	aucune	pas d'impact structurant
Contrat de rivière Haute Sûre	Gestion de l'environnement	Monter un projet territorial transfrontalier autour de la gestion de l'eau en général	projet de loi grand ducale sur les futurs partenariats de rivière	Adoption du contrat de rivière en fin de projet (mars 2008) par tous les partenaires concernés
ECOLORI	Gestion de l'environnement	Contribuer à la renaturation harmonieuse des berges de cours d'eau au niveau transfrontalier	aucune	Impact sur la politique d'aménagement des berges des cours d'eau
Grandeur et intimité des paysages	Paysages et patrimoines	Gérer les paysages avec les acteurs locaux	aucune	Réalisation d'un programme paysage sur 6 communes
Le voyage des plantes	Paysages et patrimoines	Développer 4 parcs naturels de la Grande région	Décret de 1985 sur le plan de gestion d'un parc	Mise en œuvre d'un parc en tant que territoire de coopération supra-communale
PBEPT 1 et 2	Gestion de l'environnement et Paysages	Identifier les zones d'intérêt écologique et paysager	Natura 2000	Pas d'impact structurant mais outils mis au point pour préparer un plan écologique et paysager transfrontalier

Projet d'agglomération du pôle européen de développement Phase 2005-2006	Attractivité des centres ville	Reconvertir des friches sidérurgiques en réalisant un schéma d'aménagement	SDER - Charte d'agglomération et schémas de développement	pas d'impact structurant
Réseau écologique transfrontalier	Gestion de l'environnement	Restaurer le potentiel écologique des fonds de vallée	aucune	pas d'impact structurant
SûreAnlier	Gestion de l'environnement	Première mise en œuvre de la gestion du parc naturel Sûre-Anlier	Directive cadre sur l'eau - Décret de 1985 sur la gestion d'un parc	La gestion d'un parc présente en soi un caractère structurant
B ENO (5) :				
CSI+	Paysages et patrimoines	Régénérer des friches industrielles et des zones d'activités économiques vieillissantes pour les rendre attractives. Montrer le rôle majeur de la qualité paysagère pour promouvoir un développement territorial durable.	SDER - Convention européenne des paysages - Contrat d'avenir	Non car l'impact se limite à l'amélioration paysagère de 3 espaces d'activités de la région liégeoise (Ans, Seraing et Trooz)
Blue Links	Mobilité	Remettre à la navigation un canal laissé à l'abandon : le canal de l'Espierre, côté belge et sa continuation en France, le canal de Roubaix	aucune	Liaison entre la Deûle et l'Escaut et rapprochement de deux villes transfrontalières (Lille et Tournai)
HST Connect	Mobilité	Améliorer la mobilité transfrontalière en créant une ligne rapide (IC) entre Maastricht et Liège	aucune	Exploitation par la SNCB de la liaison directe Maastricht-Liège-Bruxelles instaurée dans le cadre du projet
Septentrion	Paysages et patrimoines	Mettre en évidence le potentiel urbanistique et architectural des villes fortifiées	SDER - Schéma des eurocorridors - Plan de secteur	Non car les réalisations se limitent au centre-ville de Charleroi
SPAN	Développement rural et Paysages	Favoriser la participation citoyenne et des acteurs locaux dans les projets de développement territorial. Rechercher aussi l'échelon le plus pertinent pour le développement territorial durable.	SDER	Charte partenariale de protection paysagère sur le territoire du pays de Herve
C ouest (2) :				
eGrade	Développement rural et relations ville-campagne	Soutenir le développement local en milieu rural	aucune	Non (impacts locaux uniquement)
TOCEMA Europe	Attractivité des centres-villes	Améliorer la gestion des centres-villes en professionnalisant les associations locales (standard et normes européens)	Charte de Leipzig	Création de l'association Tocema Europe qui met en réseau les acteurs nationaux et régionaux en matière de gestion de centre-ville. Au niveau wallon, intégration des résultats du projet (Standard et normes) dans le décret relatif à la gestion des centres-villes voté au Parlement wallon le 1er avril 2009

Tableau 8 : Projets sélectionnés sur base des dimensions territoriales déclarées — SOURCES : CPDT, ENQUÊTE INTERREG III

Conclusion

Compte tenu de la méthodologie adoptée pour l'analyse des projets Interreg III, les conclusions que l'on peut en tirer doivent être interprétées avec une certaine réserve car elles ne sont pas représentatives de l'ensemble du programme : elles ne concernent que les projets ayant répondu à l'enquête (145 sur un total de 283) et reposent uniquement sur les déclarations des partenaires wallons.

Néanmoins, certaines tendances apparaissent. La majorité des projets Interreg III ayant participé à l'enquête déclarent poursuivre un objectif économique ou socio-économique (86% des réponses) et/ou un objectif lié à l'environnement (près du tiers des réponses). Les objectifs liés plus spécifiquement à la rénovation urbaine, à l'ancrage ville-campagne ou à la mobilité sont par contre moins souvent déclarés (10% des réponses au total). Les formations sont bien présentes dans Interreg III et on les retrouve fréquemment dans les mots-clés ainsi que dans les autres thèmes, réalisations et investissements déclarés spontanément.

Concernant plus spécifiquement le développement territorial, les nombreuses non réponses obtenues dans l'enquête laissent supposer qu'un nombre important de projets Interreg III ne se sentent pas concernés par cette problématique alors que l'objectif principal d'Interreg est d'encourager la coopération entre les régions et pays européens. Autre résultat interpellant, 5% seulement des projets ayant répondu à l'enquête déclarent spontanément un objectif de création d'emplois et aucun d'eux ne déclare par ailleurs d'enjeu lié directement au territoire.

Si la moitié des répondants déclare spontanément une référence de politique territoriale, on constate une grande diversité dans les réponses obtenues et aucune majorité ne se dégage pour l'une ou l'autre référence. Par ailleurs, deux tiers des répondants déclarent des retombées positives sur le territoire, principalement des retombées économiques. Quant aux questions de l'enquête portant sur l'impact structurant du projet sur le territoire et sur leur contribution éventuelle au projet de structure spatiale du SDER, le taux de réponse est de 40% et 30%, respectivement. La majorité des projets Interreg III ne permet pas d'apporter de réponses précises à une meilleure structuration du territoire comme défini dans le SDER, mais ce n'était pas leur raison d'être.

Des réalisations concrètes sont bien présentes dans les projets ayant participé à l'enquête mais à une échelle très locale, en particulier dans les domaines suivants : les formations, la culture et les médias, le tourisme, la santé. De nombreux projets s'adressent également au monde des entreprises et proposent des outils pour assurer leur développement, en particulier dans le domaine des innovations technologiques. Mais les retombées territoriales déclarées par ces projets sont assez limitées : les réponses à l'enquête restent souvent générales et ne permettent pas de bien préciser l'impact concret du projet sur le territoire.

Parmi une sélection de projets, certaines réalisations ont été explicitement déclarées comme structurantes pour le territoire, notamment la valorisation d'une voie d'eau, d'une rivière ou d'un parc naturel, la valorisation des terrils miniers, la liaison ferroviaire entre Liège et Maastricht, la remise à la navigation d'un canal laissé à l'abandon en vue de rapprocher deux villes transfrontalières, le développement de la mobilité dans la région Eifel-Ardenne et la création de structures officielles présentant un caractère pérenne. Pour ce dernier point qui répond à un des principaux défis d'Interreg III, sur les 145 projets ayant répondu à l'enquête, 12 créations officielles de structure peuvent être mises en évidence sur base des déclarations.

Globalement, les dimensions territoriales des projets Interreg III sont assez peu exprimées dans l'enquête, du moins sur base des déclarations des partenaires wallons. Cela témoigne peut-être d'une méconnaissance ou d'un manque d'intérêt pour le développement du territoire. Or, des budgets importants sont mis en jeu dans les différents programmes avec pour objectif principal de développer les régions.

Depuis janvier 2007, la coopération territoriale européenne est devenue le 3ème Objectif de la politique européenne de Cohésion. On peut donc espérer que désormais, les différents partenaires seront amenés à réfléchir en amont à l'impact territorial de leur projet. Cette prise de conscience devrait se traduire notamment, par la prise en compte comme référence des traités de Lisbonne et Göteborg, ainsi que des documents de politique territoriale au niveau européen et au niveau régional, et par le souci des différents partenaires de montrer ce qui, dans leur projet permettra de contribuer concrètement au développement harmonieux du territoire européen.

Références

- CHEVAU T., HAROU R., TELLER J., *Prise en compte de la dimension urbaine dans les Programmes Opérationnels FEDER 2007-2013*, Notes de recherche CPDT n°5, juillet 2008
- COLARD A., *Programme INTERREG IIIB-ENO (Europe du Nord-Ouest, 2000-2006)*, note réalisée en décembre 2007
- DRI, 2007, DVD : Interreg III, 283 projets en Région wallonne
- DOUCET PH., 2007, *Cohésion territoriale de l'Union européenne – La gestation ambiguë d'un ambitieux projet politique*, Les Cahiers de l'Urbanisme, n°64, juin 2007
- GUILLOT-PINGUE A., 2007, *Fonds structurels européens 2000-2006*, Les Cahiers de l'Urbanisme, n°64, juin 2007
- GOVERNEMENT WALLON, *Schéma de développement de l'espace régional*, adopté par le Gouvernement wallon le 27 mai 1999
- HUBERT GAËLLE, 2009, *Des Fonds européens à Bruxelles*, Brussels Studies, n°33, 21 décembre 2009, www.brusselstudies.be
- INSTITUT JULES DESTREE, 2006, *La coopération territoriale en Wallonie. Bilan des programmes Interreg et perspectives*, Rapport final, 16 janvier 2006
- INTERREG III 2000-2006 - *283 projets en Région wallonne*, CDROM réalisé par la DRI (2007)
- INTERREG IIIA FRANCE-WALLONIE-VLAANDEREN, *Rapport d'activité annuel au 31 décembre 2007*, juin 2008
- MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE (MOT), *Deuxième entretien du transfrontalier – D'Interreg III à l'objectif de coopération territoriale européenne : nouveau contexte, nouveaux enjeux, nouveaux métiers*, 30 novembre – 1er décembre 2006
- RÉGION WALLONNE, 2005, *Dossier Projets sans frontière*, Dialogue Wallonie, N°26, juin 2005

Sites consultés :

- <http://www.interreg-fwf.org> (Interreg IIIA FWVL)
- <http://nweurope.org> (Interreg IIIB)
- <http://www.interreg3c.net> (Interreg IIIC)
- <http://www.espaces-transfrontaliers.org/indexsite.php> (MOT)
- <http://www.interreg-atlantique.org/iiib> (Interreg IIIB)